

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 JANVIER 2017**

**Délibération
n° 2017.01.49**

**Désignation des
conseillers
communautaires
au syndicat mixte
pour
l'aménagement,
l'entretien et la
gestion du plan
d'eau de la
Grande Prairie
(SMAPE)**

LE DIX-NEUF JANVIER DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **13 janvier 2017**

Secrétaire de séance : Sabrina AFGOUN
Scrutateur : Jean-Luc VALANTIN

Membres présents :

Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Danièle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danièle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Bernard DEVAUTOUR, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise COUTANT à Jean REVEREAULT, Karen DUBOIS à Yannick PERONNET, Elisabeth LASBUGUES à Danièle CHAUVET, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Isabelle LAGRANGE à Joël GUITTON, Pascal MONIER à Jean-Philippe POUSSET, Jean-Luc VALANTIN à Annette FEUILLADE-MASSON, Georges DUMET à Gérard ROY,

Excusé(s) :

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur le Président

DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE (SMAPE)

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement, l'entretien et la gestion du Plan d'Eau de la Grande Prairie (SMAPE) a notamment pour objet :

- la représentation du GrandAngoulême et du département de la Charente auprès des pouvoirs publics et la défense des intérêts qui leur sont communs en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion du complexe de loisirs du plan d'eau de la Grande Prairie sur le territoire de la commune de Saint-Yrieix sur Charente,
- l'aménagement du plan d'eau et des terrains adjacents,
- l'étude et l'exécution des travaux d'équipement et des travaux d'entretien,
- l'entretien de ce plan d'eau, des espaces verts et de loisirs,
- la gestion de ce complexe de loisirs.

Le GrandAngoulême a constitué ce syndicat mixte avec le conseil général de la Charente, le 10 décembre 1991.

La composition du SMAPE est la suivante :

Composition du SMAPE	Nombre de délégués	
	Titulaires	Suppléants
- GrandAngoulême	7	7
- Département de la Charente	5	5

Conformément aux statuts dudit syndicat, sept membres titulaires et sept membres suppléants doivent être désignés pour représenter le GrandAngoulême au comité syndical.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER les représentants suivants de GrandAngoulême au comité syndical du Syndicat Mixte pour l'aménagement, l'entretien et la gestion du Plan d'eau de la Grande Prairie.

Titulaires

Jean-Marie ACQUIER
Patrick BOURGOIN
Monique CHIRON
Gérard DEZIER
Guy ETIENNE
Jean-Jacques FOURNIE
André FRICHETEAU

Suppléants

Véronique ARLOT
Anne-Marie BERNAZEAU
Bernard CONTAMINE
Françoise DELAGE
Annette FEUILLADE-MASSON
Bertrand MAGNANON
Yannick PERONNET

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
(Monsieur BUISSON ne prend pas part au débat et au vote),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

25 janvier 2017

Affiché le :

25 janvier 2017